

Nohant - La Berthenoux



Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Sur les pas des maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais, 1^{ère} étape.



Durée :	3h25	Difficulté :	Facile
Distance :	11.18km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	109m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	82m	Commune :	Nohant-Vic (36400)
Point haut :	250m		
Point bas :	183m		

Description

(D) Quitter la place du village de Nohant (212m) en empruntant l'allée en herbe qui descend à gauche du Bureau de Tourisme. Au niveau d'un puits, prendre à gauche puis virer à droite sur l'Allée Maurice Dudevant.

(1) À la patte d'oie, suivre à gauche une route annoncée en cul de sac direction le Chêne. Couper la D51E et continuer tout droit.

(2) Prendre sur la gauche une piste qui franchit un ruisseau sur une passerelle métallique et remonte dans le bourg de Saint-Chartier. Par la droite, suivre la Rue du Champ de l'Écu que surplombe le parc du Château de Saint-Chartier (195m).

(3) Contourner l'église de Saint-Chartier en virant à droite et laisser sur la droite un lavoir couvert. Continuer tout droit et juste après la ferme de la Bletterie, tourner à gauche pour remonter sur le coteau où l'on a une belle vue sur le Château de la Vallée Bleue puis sur un corps de ferme avec grange à porteau. Devant les premières maisons de la Preugne, obliquer à gauche et encore à gauche au calvaire. Arriver sur la D69 ; la suivre à droite sur environ 200m (**prudence**).

(4) S'engager à gauche sur la piste qui gravit un coteau. Faire un gauche/droite en contournant la première maison du village de la Colterie, rejoindre une petite route en balcon sur la droite (vaste panorama sur la Vallée Noire). Laisser les routes à droite et à gauche et parvenir sur la D69 à Verneuil-sur-Igneraie (234m).

(5) Laisser l'église de Verneuil-sur-Igneraie à droite et remonter à gauche sur toute sa longueur, la Rue des Potiers puis la Rue des Tuileries en passant devant les ateliers des Poteries de la Vallée Noire jusqu'à une bifurcation aux Epingués.

(6) Obliquer sur la gauche en empruntant une petite route. À la lisière du bois, aller en face sur le chemin creux. Arriver sur une route ; prendre en face puis à gauche sur la D72. Franchir un pont.

(7) Au niveau d'un virage, quitter la route et poursuivre en face par un large chemin qui monte vers le village de La Berthenoux. Passer devant un calvaire (la Croix des Granges-des-Moines) et rejoindre la route. Aller à droite Rue de la Bonne-Dame et encore à droite Rue du Champ de Foire. En face de l'église, prendre la Rue du Stade puis à droite Rue des Maîtres Sonneurs en direction du gîte d'étape communal de La Berthenoux (245m) **(A)**.

Informations pratiques

Modification de l'itinéraire au 1/5/2018 du fait d'une passerelle sur l'Indre dégradée.

Hébergements : Nohant-Vic, Saint-Chartier, Verneuil, La Berthenoux pour cela

[voir site](#), chapitre : Organiser votre randonnée.

Ravitaillement : Nohant-Vic, Saint-Chartier, Verneuil La Berthenoux.

Points d'eau : Nohant-Vic, Saint-Chartier, Verneuil, La Berthenoux.

A proximité

Nohant : visite de la [Maison de George Sand](#) . Églises de Nohant (chapelle Sainte-Anne) et Saint-Martin-de-Vic (fresques). Siège du plus vieux groupe folklorique français "les gâs du Berry".

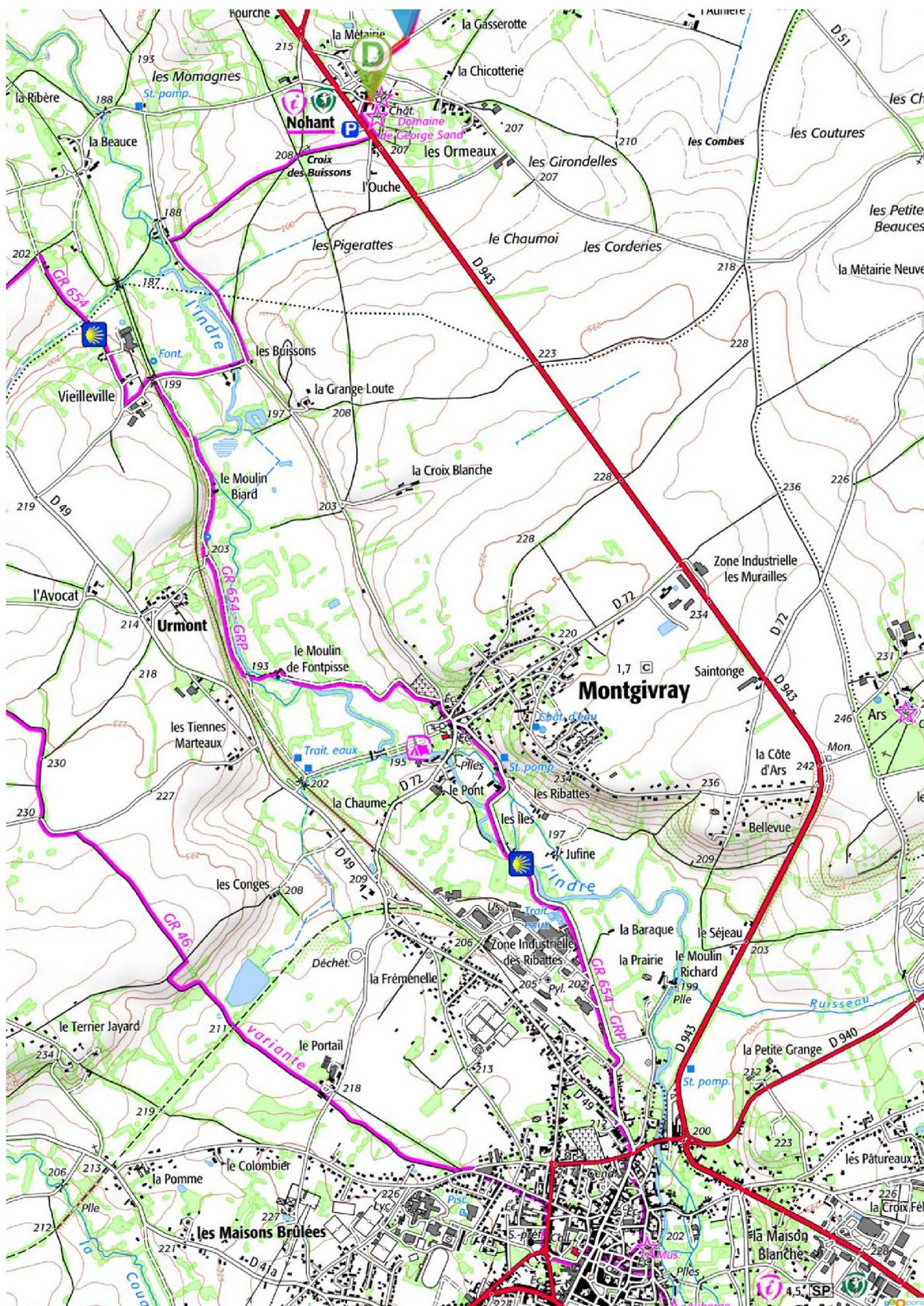
Saint-Chartier : Château, Église du XIIe siècle, Vieux chêne des Maîtres Sonneurs dans la forêt.

Verneuil : Église Saint-Hilaire, Château du Coudray, fontaine Genefort, maison des Épinguées poteries de la vallée noire.

La Berthenoux : Église Notre-Dame, tour de l'ex-prieuré, lanterne des morts, croix des cercles.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-chatre-la-berthenoux/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

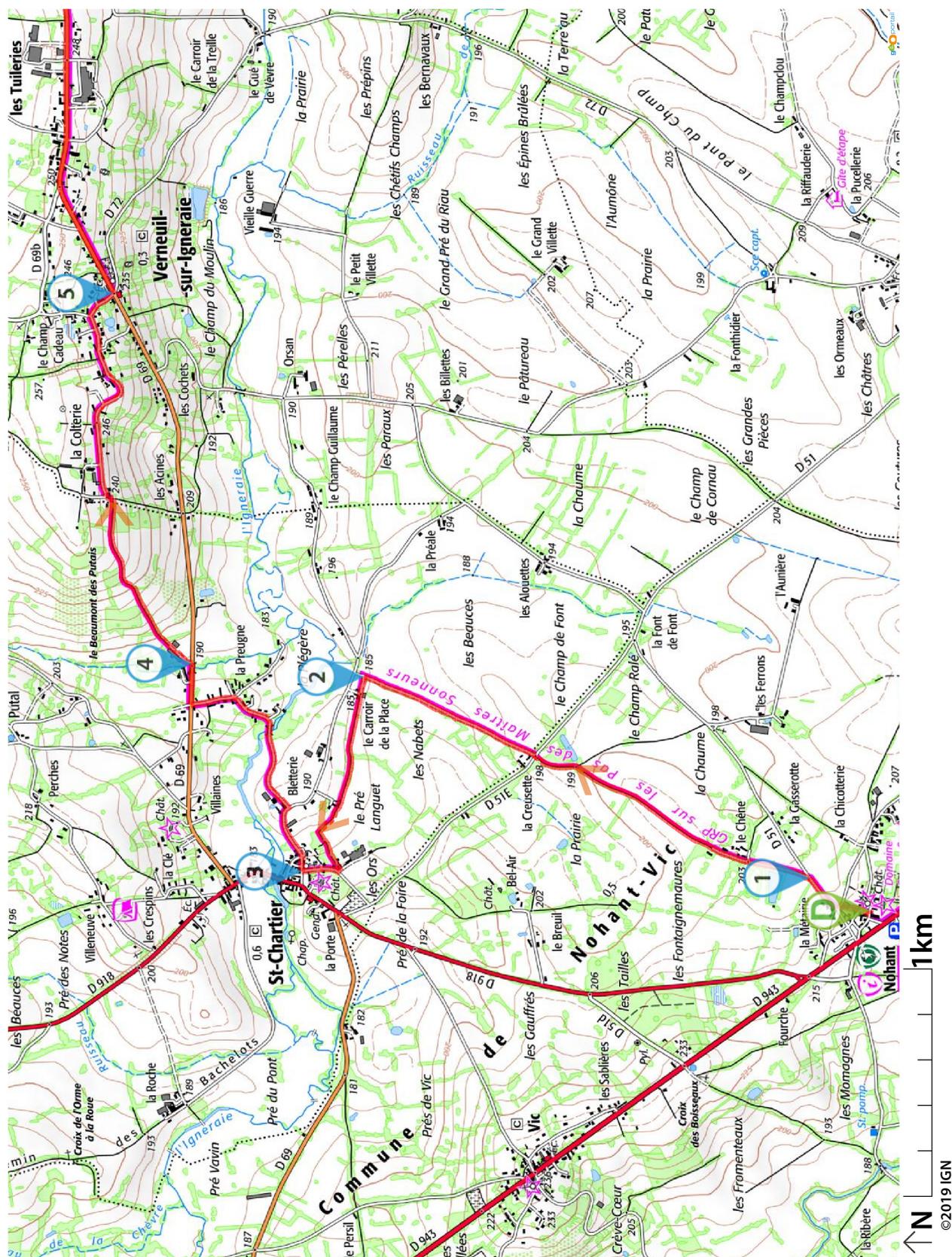


↑ N 1km

©2019 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

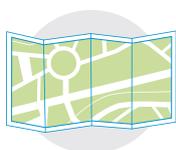
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



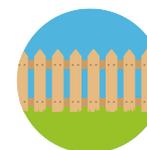
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.

La Berthenoux - La Motte Feuilly



Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Sur les pas des Maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais, 2ème étape.



Durée :	5h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	18.37km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	78m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	84m	Commune :	La Berthenoux (36400)
Point haut :	259m		
Point bas :	198m		

Description

Cet itinéraire suit le balisage Rouge et Jaune du GRP® sur les Pas des Maîtres Sonneurs

(D) Laisser le gîte de La Berthenoux sur la droite et poursuivre la Rue des Maîtres Sonneurs jusqu'à la route départementale. Prendre un chemin en épingle sur la gauche. À l'extrémité, tourner à droite sur une route goudronnée et traverser le hameau de La Rue en prenant à gauche.

(1) Continuer sur la gauche en direction d'un château d'eau. Au pied de celui-ci, prendre sur la droite et rejoindre une route qui plonge vers la vallée (vue sur le village de Thevet-Saint-Julien et sur les monts de la Marche dans le lointain). A l'entrée du bourg, prendre à droite la Rue du Docteur-Bauchet qui conduit à la Place de l'Église de Thevet-Saint-Julien.

(2) Tourner à droite et sortir de Thevet-Saint-Julien par la D940 qui enjambe l'Igneraie.

(3) Au calvaire, prendre à gauche en direction du stade et s'engager dans le large chemin de terre ombragé qui longe celui-ci. À la Petite Pouzerie, tourner à gauche et poursuivre jusqu'au Château de la Pouzerie.

(4) Emprunter une route à gauche sur quelques mètres et tourner à droite en direction des Baudins. Arriver à l'entrée d'un virage à gauche à 90° au premier bâtiment des Baudins.

(5) Prendre la piste en face. À une route, prendre à gauche et encore à gauche puis franchir un pont à l'entrée de Cosnay.

(6) Partir à droite sur environ 50m. Obliquer sur la droite au chemin qui longe une ferme. À l'intersection suivante s'engager à gauche pour passer au milieu de grandes parcelles de culture. À gauche, par une piste transversale, atteindre une route.

(7) La suivre à droite et gagner le mur d'enceinte du parc du château. Le contourner par la droite, puis se diriger à gauche vers l'église de Montlevicq.

(8) Quitter Montlevicq en prenant la petite route à droite, passer devant le cimetière. Descendre vers le hameau de Priches et son château. Tourner à droite et rejoindre tout de suite un autre carrefour. Virer à droite pour franchir l'Igneraie sur un petit pont reliant de gros blocs rocheux. Remonter par la route qui longe une ferme.

(9) Juste avant des bâtiments d'élevage, prendre une piste caillouteuse sur la gauche. À l'intersection suivante, prendre à gauche un chemin herbeux qui franchit un ruisseau par une large passerelle. Suivre une route à droite.

(10) Couper la D 943 **prudence** et poursuivre en face par la D36a. L'itinéraire traverse l'emprise d'une ancienne voie ferrée. À

Points de passages

- D Gîte communal la Berthenoux**
N 46.660646° / E 2.062611° - alt. 249m - km 0
- 1 À gauche sur la route**
N 46.6578° / E 2.06535° - alt. 254m - km 0.54
- 2 Église de Thevet-Saint-Julien**
N 46.63747° / E 2.06904° - alt. 213m - km 3.3
- 3 Calvaire**
N 46.63344° / E 2.06489° - alt. 200m - km 3.92
- 4 Château de la Pouzerie**
N 46.61534° / E 2.05646° - alt. 203m - km 6.31
- 5 Les Baudins**
N 46.61009° / E 2.05146° - alt. 209m - km 7.09
- 6 Cosnay**
N 46.60148° / E 2.05133° - alt. 210m - km 8.62
- 7 À droite sur la route**
N 46.59077° / E 2.06242° - alt. 232m - km 10.52
- 8 Eglise Saint-Pierre-de-Montlevicq**
N 46.57677° / E 2.06955° - alt. 242m - km 12.44
- 9 Piste à gauche**
N 46.56714° / E 2.07766° - alt. 229m - km 14.23
- 10 Route D943**
N 46.55295° / E 2.092042° - alt. 235m - km 16.69
- A Gîte d'étape au Poirond**
N 46.542518° / E 2.091096° - alt. 252m - km 18.37

l'entrée de la Motte-Feuilly, prendre la première rue sur la droite puis à gauche au niveau de hangars (on aperçoit le haut de la toiture du château et son bardage en bois). Passer devant le cimetière, puis devant le centre équestre de la Motte-Feuilly. Rejoindre le centre du bourg, virer à droite et à gauche vers le gîte d'étape au Poirond (A).

Informations pratiques

Hébergements: La Berthenoux, Thevet, La Motte Feuilly voir [le site](#)

Ravitaillement Thevet

Points d'eau La Berthenoux, Thevet, Montlevicq, La Motte Feuilly

A proximité

La Berthenoux : l'église romane, classée monument historique, recèle de magnifiques chapiteaux. Juste à côté, se trouve une tour ronde, vestige de l'ancienne enceinte fortifiée, et un manoir (privé) du XVIIe siècle, dit le «Prieuré».

Thevet-Saint-Julien : Les portes en chêne de l'église Saint-Julien (XIIe siècle) ont été sculptées par l'abbé Aymon, curé de la paroisse de 1942 à 1987. Il en a également décoré l'intérieur d'une façon pour le moins originale. Quant aux très nombreuses racines collectées au cours de ses promenades, soigneusement travaillées, elles constituent le fond d'un étonnant musée, où se succèdent désormais de nombreuses expositions artistiques en saison.

Le château féodal de la Pouzerie (XVe siècle) présente une tour à mâchicoulis, des créneaux et des fenêtres à meneaux.

Montlevicq : Petit bourg d'un peu plus de 100 habitants, Montlevicq présente un remarquable patrimoine bâti : église romane, ancien château et dépendances caractéristiques de l'architecture rurale berrichonne.

La Motte Feuilly

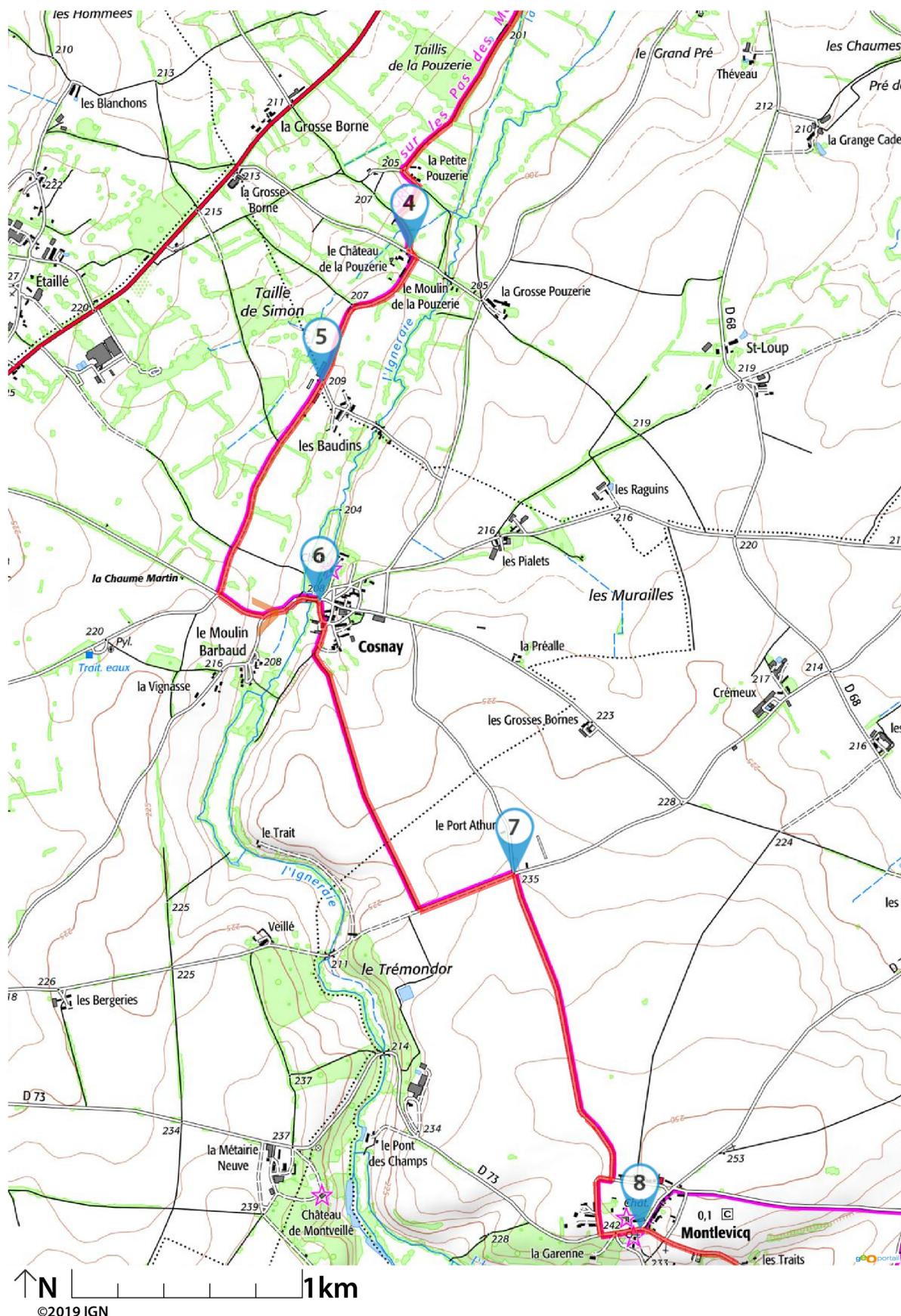
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-berthenoux-la-motte-feuilly/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



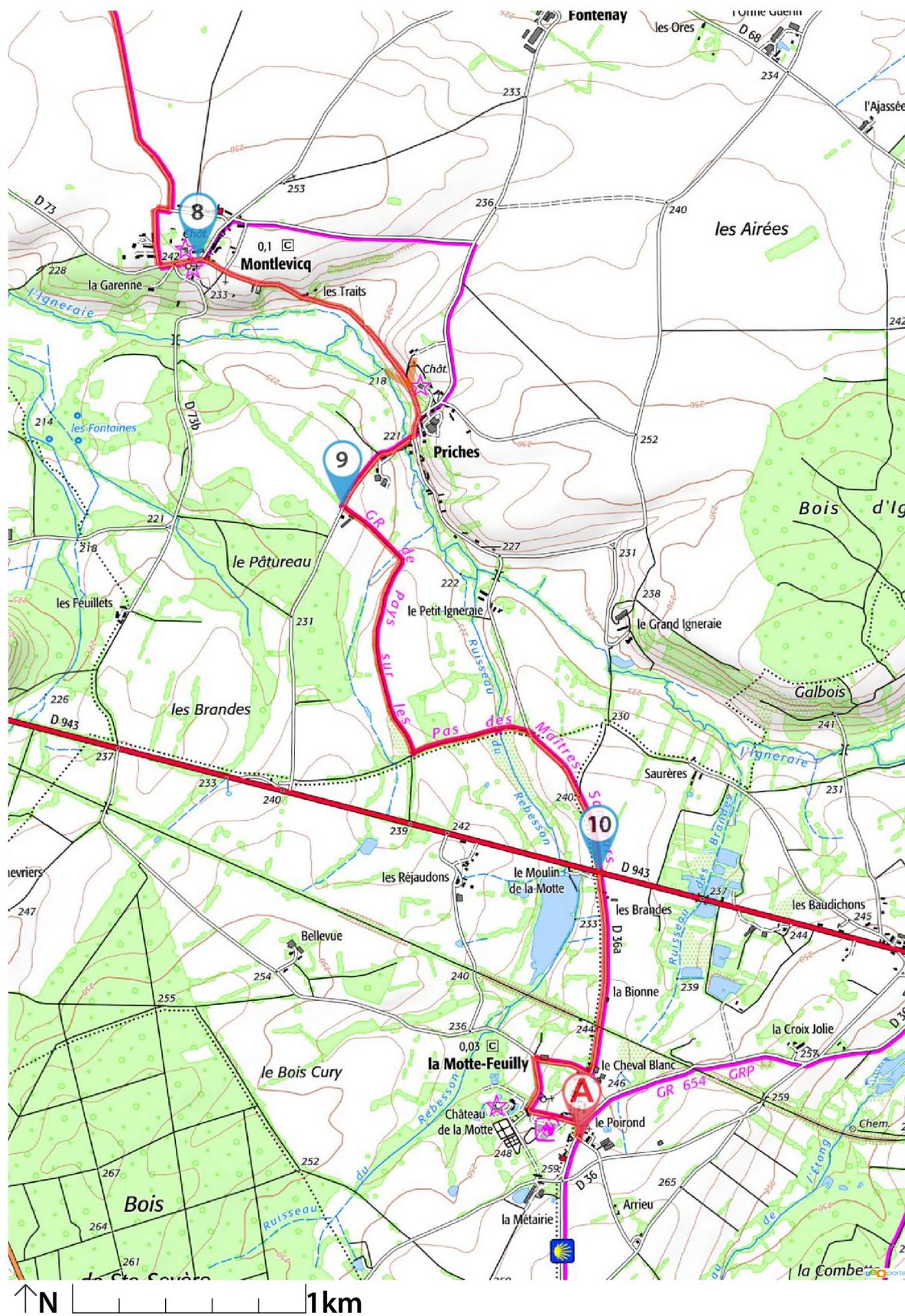
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.

La Motte Feuilly - Chateaumeillant



Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Sur les pas des maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais, 3ème étape.



Durée :	4h40	Difficulté :	Facile
Distance :	15.66km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	98m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	109m		
Point haut :	326m	Commune :	Champillet (36160)
Point bas :	237m		

Description

Balilage Rouge et Blanc du GR® 654 commun avec le GRP® Pas des Maître Sonneurs

(D) Au gîte de la Motte-Feuilly, revenir vers le Château prendre la D36a à droite, s'engager sur la petite route à droite près d'un calvaire.

(1) À la Croix Jolie, obliquer à gauche sur la D36, laisser tout de suite la route de gauche et continuer. À l'entrée du village de Champillet, prendre à droite la Rue du Moulin (noter l'inscription sur la façade de l'ancienne hostellerie). Passer sur la digue de l'étang (juste avant l'église un jalon fait référence au chemin de Compostelle) et arriver à l'église de Champillet. Laisser l'église de Champillet à gauche et sortir du bourg.

(2) Prendre à droite en direction de la Combette. Une fois franchie l'ancienne voie ferrée, le chemin s'enfonce sous une voûte de châtaigniers et d'acacias. Arriver sur une route (D26a).

(3) Traverser la D26a et continuer en face. Couper la D26 et faire un droite/gauche pour prendre en face direction Le Breuil sur environ 300m. Juste au coin du premier bâtiment à gauche, prendre un chemin qui rejoint le hameau de La Bierge. Laisser deux routes à gauche en traversant La Bierge et rejoindre un croisement.

(4) Virer à gauche (Sud-Est) en direction de Meillaie (vue sur le clocher d'Urciers). Passer près d'un ancien lavoir bordé de peupliers. Couper la D71 et poursuivre par un chemin en face. Tourner à gauche pour passer sous un ancien pont de chemin de fer et obliquer sur la droite en empruntant une large piste. Dépasser Malterre et traverser une petite route. À l'intersection, prendre une route sur la droite. laisser la suivante à gauche pour gagner Le Magnoux. Prendre la suivante à gauche pour traverser le hameau vers l'Est et poursuivre sur environ 500m.

(5) À une patte d'oie, obliquer sur la droite pour ensuite emprunter un chemin. À la route tourner à gauche et suivre celle-ci. Négliger les deux routes suivantes à gauche. Quitter ici le GR® 654.

(6) Au croisement suivant, quitter la route et s'engager à gauche, retrouver ici le GR® 654, dans un chemin creux entre deux haies épaisses ; il conduit à La Bidoire, c'est l'entrée dans le département du Cher. Au premier carrefour, suivre la voie de gauche.

(7) Dans le hameau de La Bidoire, au niveau d'une croix, prendre à droite un chemin semi-goudronné sur environ 150m. Le laisser sur la droite et continuer tout droit dans un chemin herbeux qui devient ensuite plus caillouteux. Poursuivre sur environ 600m.

(8) Continuer en face puis virer à gauche pour franchir un petit pont (rivière la Sinaise). Le chemin s'élève vers le Nord-Ouest. Couper la D70 et prendre en face un chemin à travers les vignes de Châteaumeillant. Gagner un croisement.

Points de passages

- D Gîte de groupe La Motte Feuilly**
N 46.542364° / E 2.091393° - alt. 252m - km 0
- 1 La croix jolie**
N 46.54554° / E 2.1037° - alt. 254m - km 1.18
- 2 À droite**
N 46.54614° / E 2.11292° - alt. 247m - km 2.12
- 3 Combette rte 26a**
N 46.53182° / E 2.10859° - alt. 278m - km 3.81
- 4 À gauche**
N 46.5279° / E 2.12564° - alt. 292m - km 5.8
- 5 À droite**
N 46.524782° / E 2.161384° - alt. 318m - km 8.86
- 6 Chemin**
N 46.532633° / E 2.171798° - alt. 299m - km 10.29
- 7 Croix de la Bidoire**
N 46.537368° / E 2.171441° - alt. 271m - km 10.84
- 8 Sortie d'un chemin caillouteux**
N 46.54325° / E 2.17767° - alt. 259m - km 11.68
- 9 point d'altitude 261**
N 46.55053° / E 2.16707° - alt. 257m - km 12.94
- A Mairie Chateaumeillant**
N 46.560077° / E 2.195372° - alt. 246m - km 15.66

(9) Prendre à droite. Après une longue ligne droite, virer sur une petite route à gauche pour enjamber la D943. Environ 100m après le pont, prendre à droite un chemin qui descend jusqu'à la D70 ; la suivre à gauche (petit pont) et continuer sur la gauche pour arriver aux premières maisons de Châteaumeillant. Arriver Place du Docteur Guyot, prendre à droite. Traverser la place et prendre dans le coin opposé la rue de la Petite Promenade. Séparation avec le sentier GR® 654. Arriver à la Mairie de Châteaumeillant (A).

Informations pratiques

Hébergements La Motte Feuilly, Chateaumeillant

Ravitaillement: Champillet, Chateaumeillant

Points d'eau La Motte Feuilly, Champillet, Chateaumeillant

A proximité

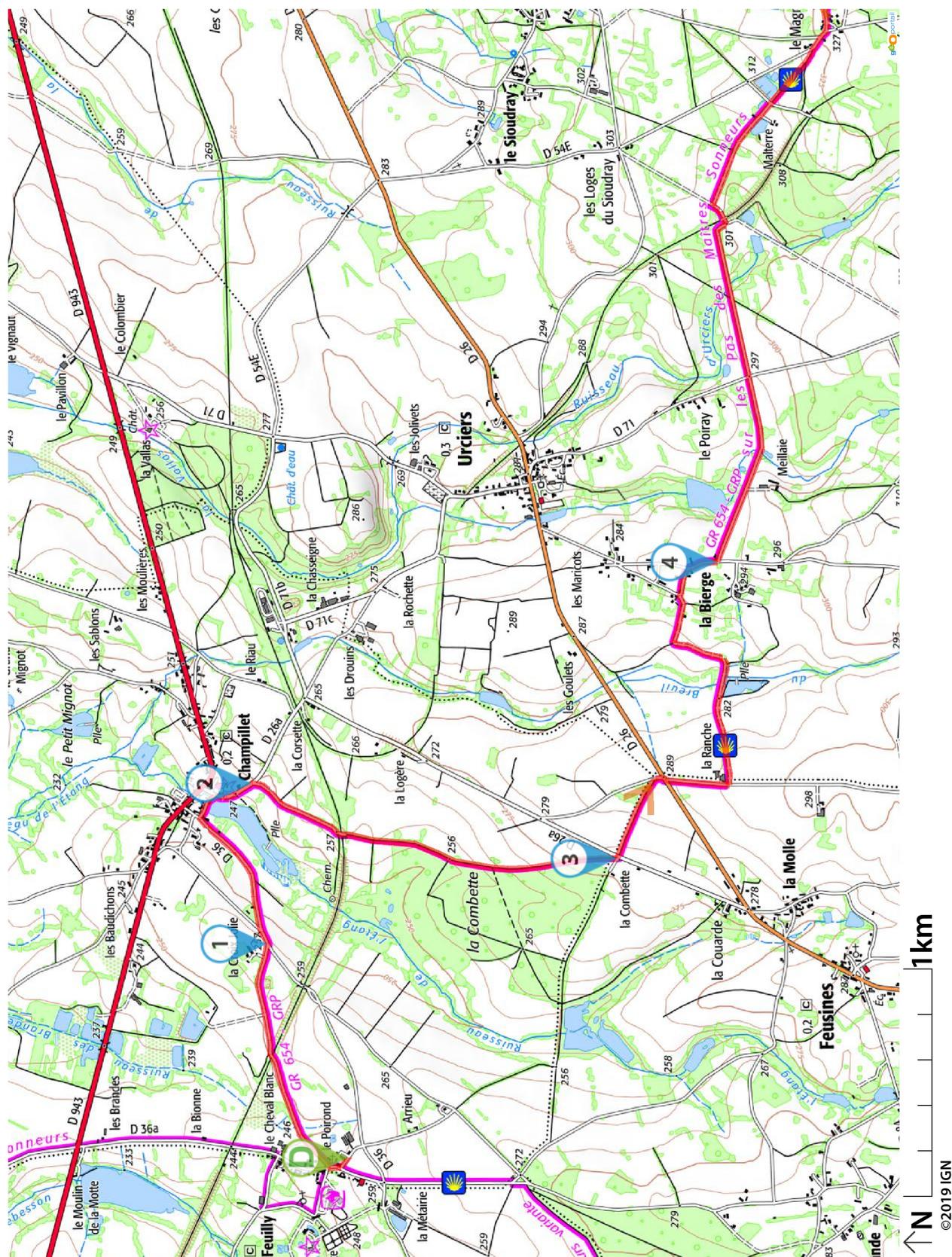
La Motte-Feuilly : Plus petite commune du département (43 habitants), qui conserve le souvenir de Charlotte d'Albret, épouse de César Borgia. Elle mourut toute jeune au château en 1514 après y avoir passé 15 ans de sa vie. Sa fille fit ériger dans la petite église du village un tombeau en marbre pour y placer son cœur. Profané à la Révolution, il fut restauré en 1892 et voisine avec les tombes des seigneurs du lieu. Edifié au XIIe le château privé ne se visite pas.

Champillet : Église Saint-Pierre du XIIe

Chateaumeillant : Musée Archéologique E. Chenon, Oppidum, Église Saint-Genest XIIe, Église du chapitre XIe, donjon, vignoble.

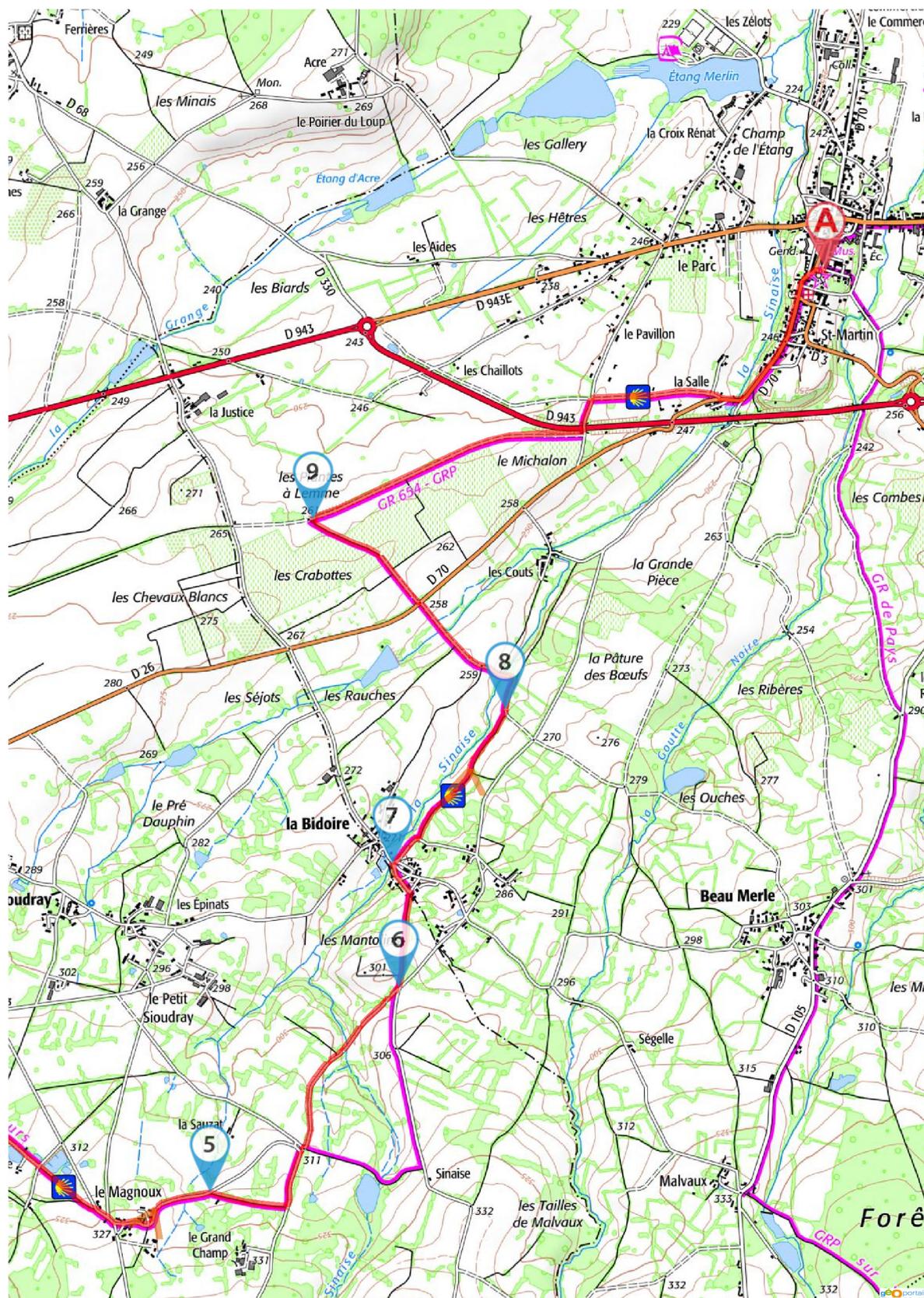
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-motte-feuilly-chateaumeillant/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

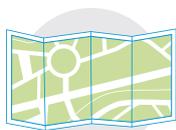
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.

Chateaumeillant - Rancier (Sidaïlles)



Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Sur les pas des Maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais, 4ème étape.



Durée :	4h50	Difficulté :	Moyenne
Distance :	15.14km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	219m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	106m	Commune :	Châteaumeillant (18370)
Point haut :	392m		
Point bas :	236m		

Description

(D) De la Mairie de Châteaumeillant, prendre la Rue de la Promenade, puis 1ère à droite (Rue des Remparts) en suivant le GRP® Tour de Pays des Maîtres Sonneurs. Quitter Châteaumeillant en prenant à gauche (après le n°17). Après le petit pont sur le ruisseau, prendre à droite. Traverser la D3, passer sous le pont de la D943 (en longeant le ruisseau).

(1) Au croisement, prendre un chemin sur la droite, en traversant le ruisseau. Suivre ce chemin pendant une centaine de mètres, puis rejoindre un carrefour. Prendre à gauche, traverser de nouveau le ruisseau de la Goutte Noire et monter jusqu'à la route D105.

(2) La prendre à droite, puis emprunter le 1er petit chemin à droite. Rejoindre le hameau de Beau Merle. Virer à gauche, laisser la rue suivante à gauche et prendre celle d'après. Arriver sur la D105, la suivre à droite et s'engager dans la petite route à gauche. Traverser un ruisseau, laisser un chemin à gauche et arriver à un carrefour de chemins.

(3) Emprunter celui de droite et traverser la Forêt de Maritet en allant tout droit, rejoindre le Manoir de Maritet.

(4) Prendre à gauche (laisser le premier chemin le plus à gauche). Dépasser un pylône électrique et 500m plus loin rejoindre la route goudronnée qui amène à la D3.

(5) Prendre la route à droite et, quelques dizaines de mètres plus loin, s'engager sur un chemin à gauche. À environ 200m, bifurquer à droite (chemin peu visible) et continuer dans un chemin encaissé entre deux rangées d'arbres. Déboucher à nouveau sur la D3. La prendre sur la gauche. Après le pont enjambant le Portefeuille, monter par une route à droite pour rejoindre le hameau de Vinabineau.

(6) Bifurquer à droite sur un chemin. En vue d'un étang, virer à gauche sur un chemin herbeux. Remonter sur environ 600m et tourner à gauche pour revenir sur la D3, qui, par la droite, entre dans Saint-Saturnin.

(7) Tourner à gauche en passant devant l'ancienne Poste de Saint-Saturnin et descendre la petite Rue de la Poste. Suivre la D162 à gauche sur quelques mètres et arriver à une patte d'oie (croix). S'engager à droite sur un chemin herbeux, laisser deux chemins à droite et arriver jusqu'à un chemin transversal. Le prendre à droite. Prolonger par une petite route pour rejoindre la D111.

(8) L'emprunter à gauche prendre la route à droite à la patte d'oie suivante.

(9) Prendre le 1er chemin à gauche et rejoindre le bois, prendre le chemin à droite en lisière du bois et continuer tout droit. Au niveau de l'étang de Bombardon (aire de pique nique avec préau), prendre la route goudronnée à droite.

Points de passages

- D Mairie Chateaumeillant**
N 46.560135° / E 2.195167° - alt. 246m - km 0
- 1 Carrefour GRP**
N 46.553418° / E 2.196795° - alt. 245m - km 0.9
- 2 D105**
N 46.536815° / E 2.196838° - alt. 299m - km 3.09
- 3 Les Mines**
N 46.531221° / E 2.198318° - alt. 312m - km 4.1
- 4 Manoir de Maritet**
N 46.52055° / E 2.20262° - alt. 360m - km 5.34
- 5 D3**
N 46.517845° / E 2.215068° - alt. 367m - km 6.42
- 6 Vinabineau**
N 46.514387° / E 2.22685° - alt. 352m - km 7.72
- 7 Saint-Saturnin**
N 46.508253° / E 2.237066° - alt. 365m - km 9.06
- 8 D111**
N 46.502659° / E 2.249458° - alt. 392m - km 10.46
- 9 Chemin à gauche**
N 46.507585° / E 2.265884° - alt. 371m - km 11.86
- 10 Bois de Bombardon**
N 46.516895° / E 2.281119° - alt. 346m - km 13.56
- A Rancier**
N 46.510553° / E 2.298446° - alt. 359m - km 15.14

(10) Prendre le 1er chemin à gauche et rejoindre le bois, prendre le chemin à droite en lisière du bois et continuer tout droit. Au niveau de l'étang de Bombardon (aire de pique nique avec préau), prendre la route goudronnée à droite.

Informations pratiques

Hébergement : Chateaumeillant, Sidiailles.

Ravitaillement : Chateaumeillant, Saint-Saturnin.

Points d'eau Chateaumeillant, Saint-Saturnin.

A proximité

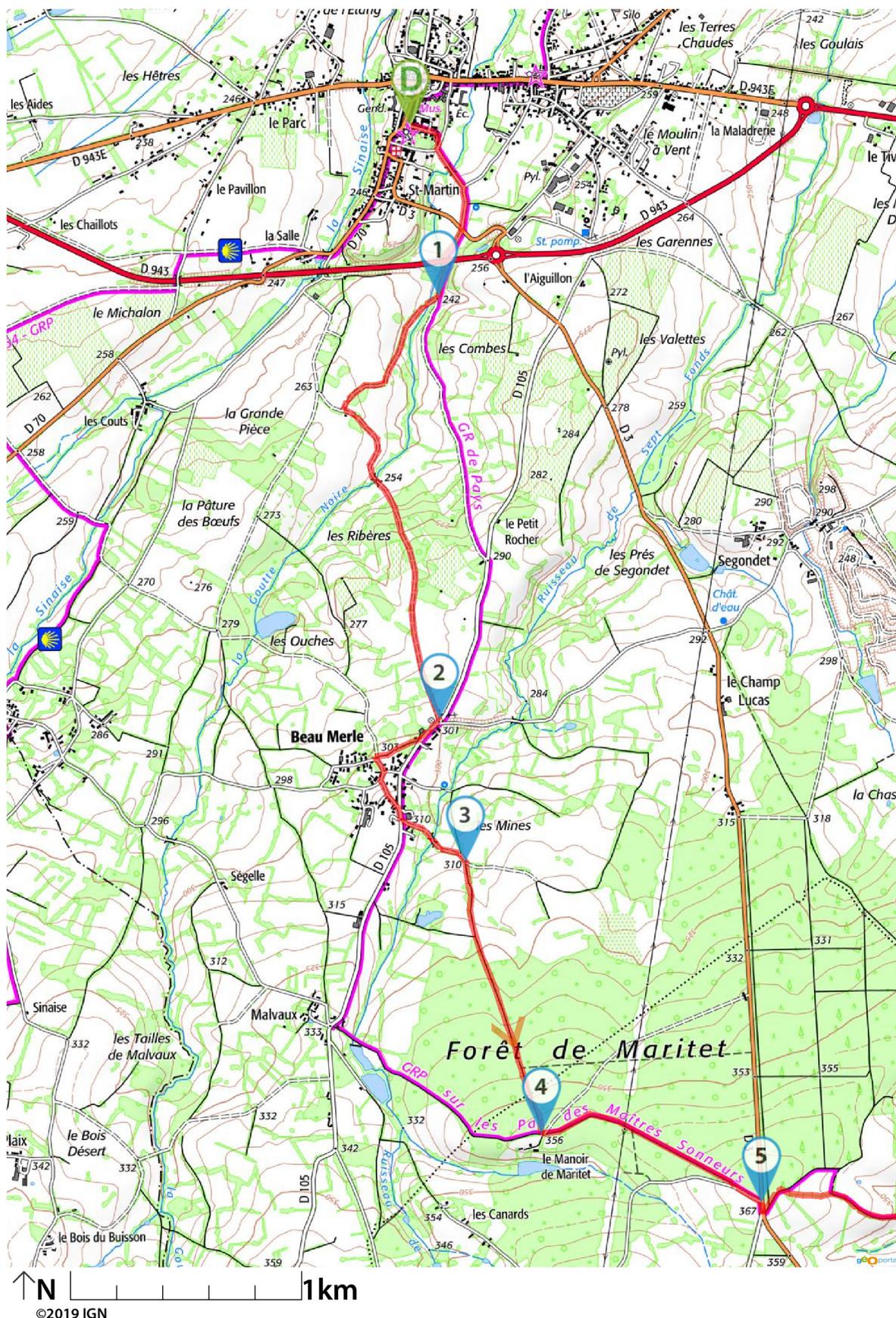
Châteaumeillant : Église Saint-Genest, Église du chapitre, vignobles, Musée archéologique.

Saint-Saturnin : Église, mairie

Sidiailles : Église avec plus vieille cloche de France, ancien cimetière, Moulin des fougères, lac avec base nautique et accrobranche.

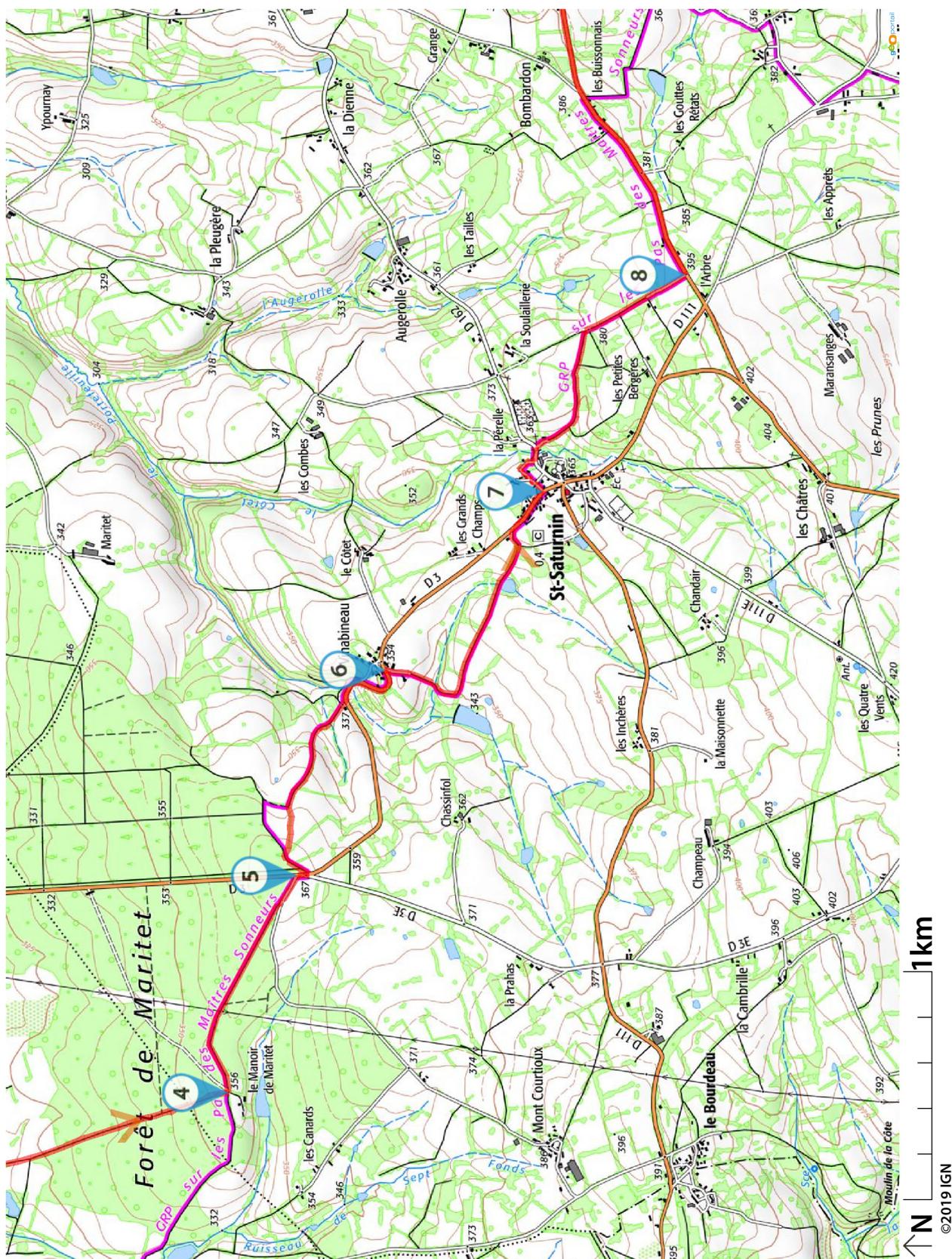
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-chateaumeillant-sidiailles-rancier/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



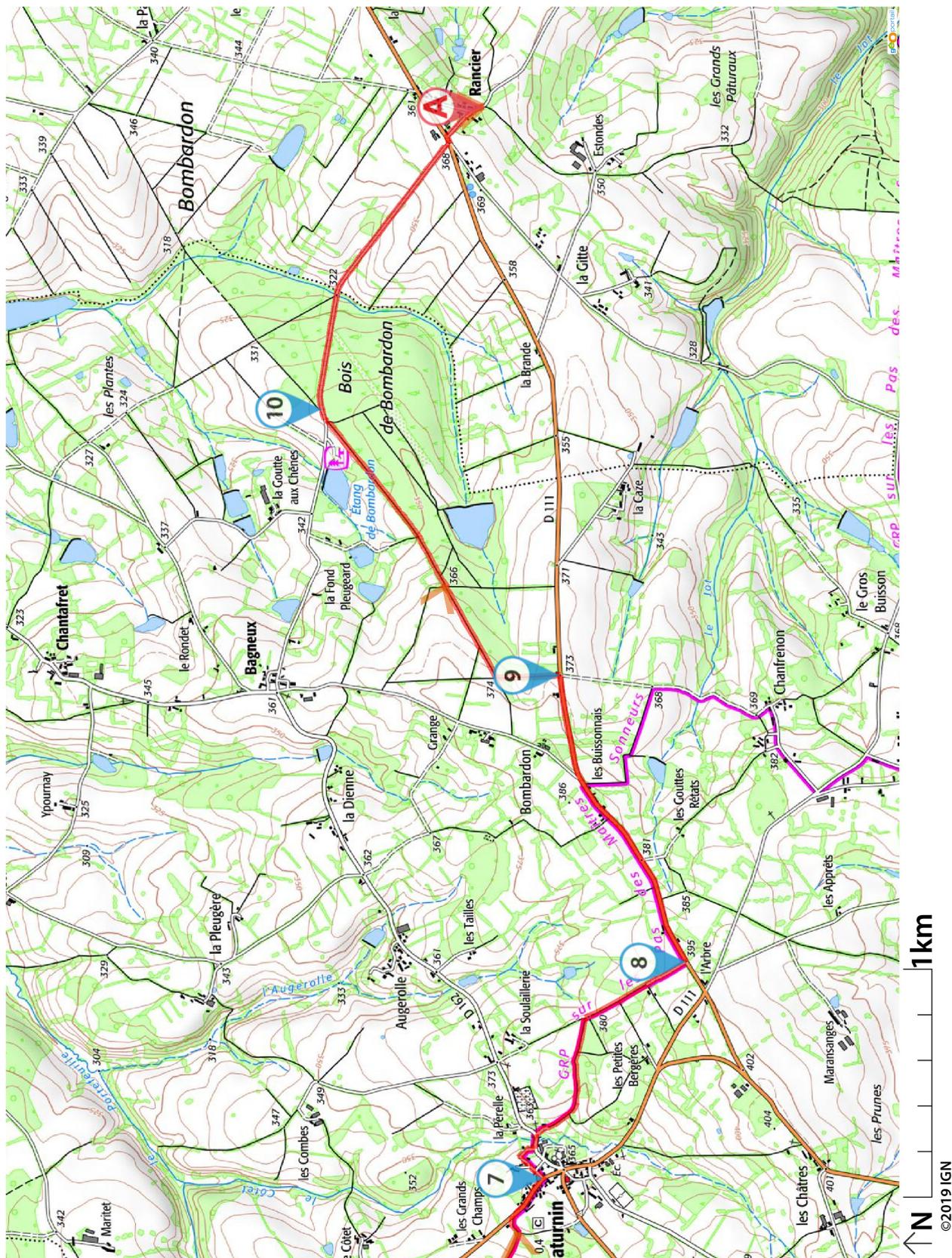
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

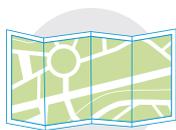
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.

Rancier (Sidiailles)- Mesples



Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Sur les pas des Maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais, 5ème étape.



Durée :	6h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	19.58km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	305m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	277m	Commune :	Sidiailles (18270)
Point haut :	394m		
Point bas :	283m		

Description

(D) À Rancier 100m après le carrefour de la D11 prendre le chemin à droite jusqu'à Estondes.

(1) À Estondes traverser la route goudronnée et prendre le chemin en face, suivre ce chemin sur environ 500m et prendre le chemin herbeux sur la droite qui descend jusqu'au ruisseau du Jot. Le traverser et remonter le chemin jusqu'à une route goudronnée (transformateur à droite).

(2) Prendre à gauche, passer devant les ruines de l'Abbaye des Pierres. Descendre le chemin jusqu'au ruisseau de La Joyeuse, la traverser sur un petit pont et remonter en face.

(3) En haut de la butte, prendre le chemin sur la droite et rejoindre la route D997 et la Croix Cordeau.

(4) À la Croix Cordeau, traverser la D997 et, au pied d'une croix, descendre en face vers l'Arnon ; le franchir par une passerelle. Remonter par un chemin qui longe un alignement de hêtres et oblique à gauche. À Vervaux, prendre à gauche sur quelques mètres, puis de nouveau à gauche pour contourner un hameau. Garder la direction par un chemin qui rejoint la route de La Roche Guillebaud.

(5) Monter par la route de La Roche Guillebaud à droite. Virer à droite puis dans le premier chemin à gauche pour rejoindre Barberange. Poursuivre par le chemin empierré presque en face. Garder la direction en ignorant un chemin à droite, couper une route et se diriger vers un petit étang. Remonter la D310 à droite et rejoindre Saunier.

(6) Descendre à droite jusqu'à l'Arnon. Suivre une route à gauche, franchir un pont et continuer.

(7) Dans un virage au niveau d'un hameau, aller tout droit dans un chemin herbeux. À la route, bifurquer à droite puis continuer de suite dans un chemin à gauche. Parvenir aux Trois Chênes.

(8) Traverser une route et gagner un croisement de chemins environ 250m plus loin. Partir à gauche (Sud) et retrouver la route D246 avant d'arriver aux Pruges ; la suivre à droite jusque dans le hameau.

(9) Dans le hameau, tourner sur la première route à gauche et 20m plus loin emprunter un chemin à droite. À une intersection de chemins, continuer tout droit pour arriver au Fromenteau. Partir à gauche le long d'une maison puis virer à droite. Le chemin encaissé remonte bientôt sur la route de Treux. Virer à droite et traverser le hameau.

(10) S'engager dans un chemin à gauche. Au Couret, il coupe une route ; partir en face pour descendre au site du Moulin de la Vie.

Points de passages

- D Rancier**
N 46.510618° / E 2.298375° - alt. 360m - km 0
- 1 Estondes**
N 46.506222° / E 2.294617° - alt. 349m - km 0.61
- 2 Transformateur**
N 46.493866° / E 2.292341° - alt. 336m - km 2.17
- 3 Sommet de la butte**
N 46.490813° / E 2.307975° - alt. 336m - km 3.75
- 4 La Croix Cordeau**
N 46.485776° / E 2.311253° - alt. 345m - km 4.4
- 5 Route de la roche Guillebeau**
N 46.48982° / E 2.33496° - alt. 317m - km 7.07
- 6 Saunier Chemin à droite**
N 46.47866° / E 2.35974° - alt. 343m - km 9.61
- 7 Chemin herbeux en face la route des Moutats**
N 46.47036° / E 2.34406° - alt. 325m - km 11.32
- 8 Les trois chênes**
N 46.46355° / E 2.32227° - alt. 337m - km 13.22
- 9 Les Pruges**
N 46.44998° / E 2.3192° - alt. 375m - km 14.96
- 10 Treux**
N 46.438597° / E 2.326265° - alt. 385m - km 16.72
- 11 Pierrefites**
N 46.432909° / E 2.347154° - alt. 357m - km 18.62
- A Église de Mesples**
N 46.43368° / E 2.35887° - alt. 394m - km 19.58

Traverser l'Arnon et monter jusqu'à Pierrefitte.

(11) À Pierrefitte, tourner à gauche, couper la D112 et prendre en face un chemin qui va monter à Mesples, aller jusqu'à la Place de l'Église **(A)**.

Informations pratiques

Hébergements : Sidiailles, Saint-Éloy-d'Allier, Mesples.

Ravitaillement : Mesples.

Points d'eau : Saint-Éloy-d'Allier, Mesples.

(5) Remarques : possibilité de rejoindre le bourg de Saint-Éloy-d'Allier et les chambres d'hôtes et gîtes de glycine par cette route. À gauche, possibilité de découvrir les ruines du Château de la Roche (1km, 15min, balisage jaune).

A proximité

Sidiailles : Cloche de l'église, ancien cimetière, lac, ruines de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame des Pierres (Mur d'enceinte, porche, moulin).

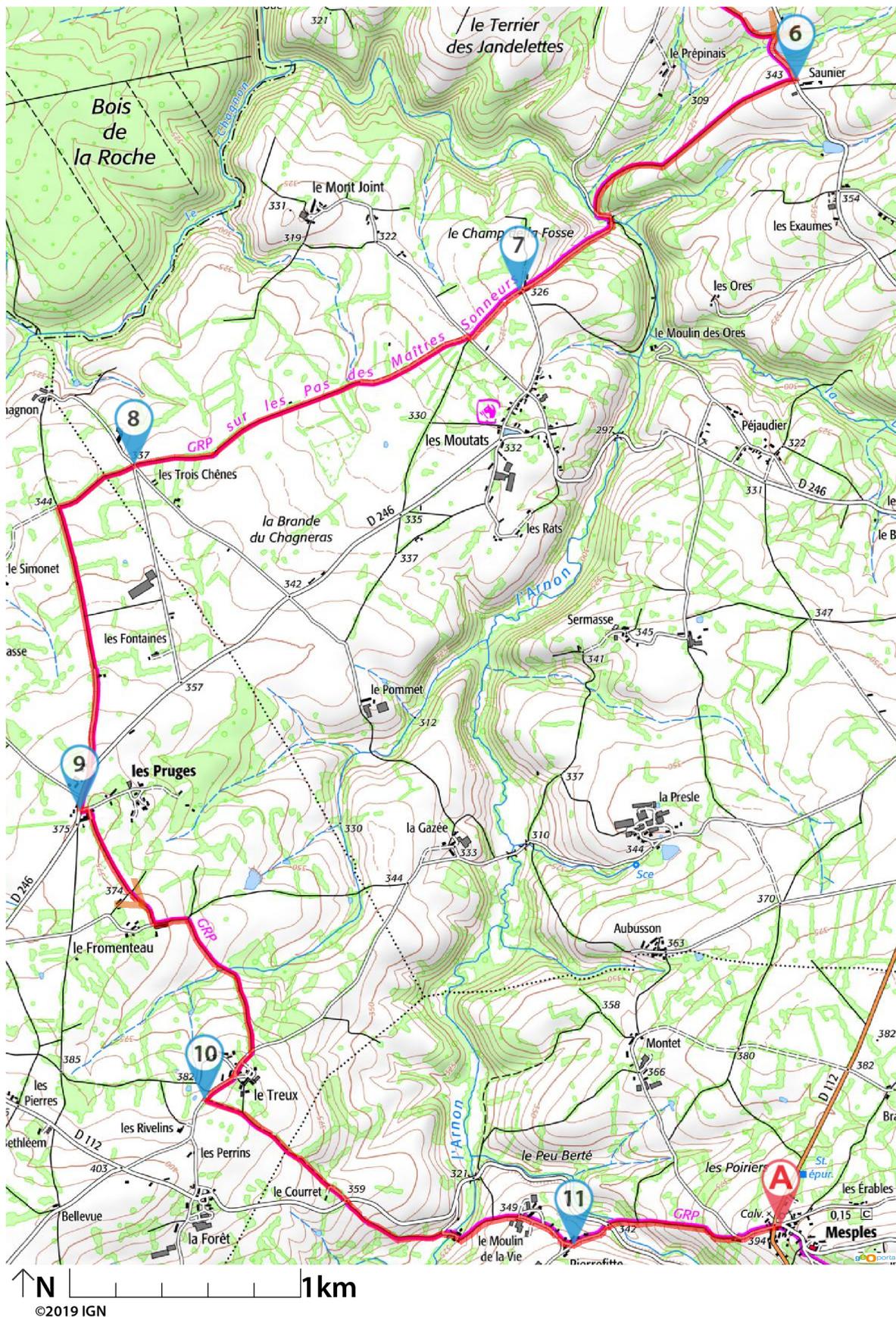
Possibilité de faire le superbe tour du lac à pied : 17km.

Saint-Éloy-d'Allier : Église, Ruines du Château de la Roche Guillebaud.

Mesples : Église Saint-Pardoux.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sidiailles-rancier-mesples/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

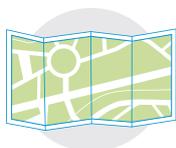
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.

Sur les pas des Maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais, 6ème étape.



Durée :	5h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	17.22km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	143m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	218m		
Point haut :	435m	Commune :	Mesples (03370)
Point bas :	293m		

Description

Balilage Rouge et Jaune du GRP® du Tour sur Les Pas des Maîtres Sonneurs

(D) Se diriger vers la mairie de Mesples et bifurquer à droite en direction des Métairies ; suivre la route jusqu'à la ferme. Passer sur la gauche devant une grande grange et s'engager sur le large chemin montant tout droit (Sud) à Laleuf.

(1) Passer devant l'entrée d'un château et continuer à gauche jusqu'à la D149. L'emprunter à droite sur environ 500m et atteindre un croisement.

(2) Au croisement, s'engager sur un chemin à droite. Laisser le château de Bouyon à gauche et descendre par un chemin empierré jusqu'à la D150 (point de vue jusqu'au Puy de Dôme). Suivre la route sur 250m à gauche, virer à droite et, par un chemin encaissé, rejoindre Bourzeau.

(3) À Bourzeau, descendre par la route D549 à droite. Dans un virage, la quitter pour prendre le chemin le plus à gauche (Est). À une route, aller à gauche et à l'entrée d'une ferme s'engager à droite dans un chemin herbeux. Traverser la D71 (**prudence**) et continuer en face. Virer successivement à droite sur une route, puis de nouveau à droite au Pas de l'Âne (au coin d'une grange) et, à gauche, 100m plus loin. À Pardeux, virer à droite et juste après, à un croisement de routes, continuer tout droit pour descendre au site de Nocq au bord de la Meuzelle. Franchir la passerelle sur la Meuzelle et remonter le chemin jusqu'à une petite route.

(4) Suivre celle-ci à droite. Au carrefour suivant, aller à droite et rejoindre la D71. La suivre sur 250m à gauche (**prudence**).

(5) La quitter à droite pour un large chemin. Continuer en légère montée pendant environ 1,6km et retrouver une route arrivant à Fareille.

(6) À Fareille, contourner une mare par la gauche puis aller à droite et ensuite à gauche. Pénétrer sur le Chemin de la Rivière (vue sur le bourg d'Huriel, son donjon et son église), laisser un chemin à droite et deux à gauche. À une patte d'oie, partir à gauche. Suivre à droite la route allant vers Huriel. À l'entrée d'un pont, tourner à gauche et longer une retenue d'eau par le chemin la surplombant. Redescendre vers la rivière, la franchir au radier pour monter à Huriel. Aller à gauche Rue de la Croix pour rejoindre l'église **(A)**.

Informations pratiques

Hébergements : Mesples, Chambérat, Huriel.

Ravitaillement : Mesples, Chambérat, Huriel.

Points d'eau : Mesples, Chambérat, Huriel.

(A) Possibilité de rejoindre le donjon : de l'église, virer à droite et poursuivre par la Grand'rue.

Points de passages

D Église Mesples

N 46.43368° / E 2.35887° - alt. 394m - km 0

1 Laleuf

N 46.41613° / E 2.37623° - alt. 433m - km 2.66

2 Croisement

N 46.422013° / E 2.396669° - alt. 418m - km 4.54

3 Bourzeau

N 46.412583° / E 2.413389° - alt. 379m - km 7.01

4 Passerelle de la Meuzelles

N 46.39992° / E 2.45349° - alt. 341m - km 11.73

5 D71

N 46.395° / E 2.4528° - alt. 356m - km 12.51

6 Fareille

N 46.38222° / E 2.45039° - alt. 368m - km 14.27

A Eglise Notre-Dame Huriel

N 46.375575° / E 2.474954° - alt. 324m - km 17.22

A proximité

Mesples : Église.

Chambérat : Dominant la Meuzelle, l'oppidum de Nocq fut occupé dès le néolithique. La paroisse se déplace à l'époque médiévale à Pardeux puis, au XIXe siècle, à Chambérat.

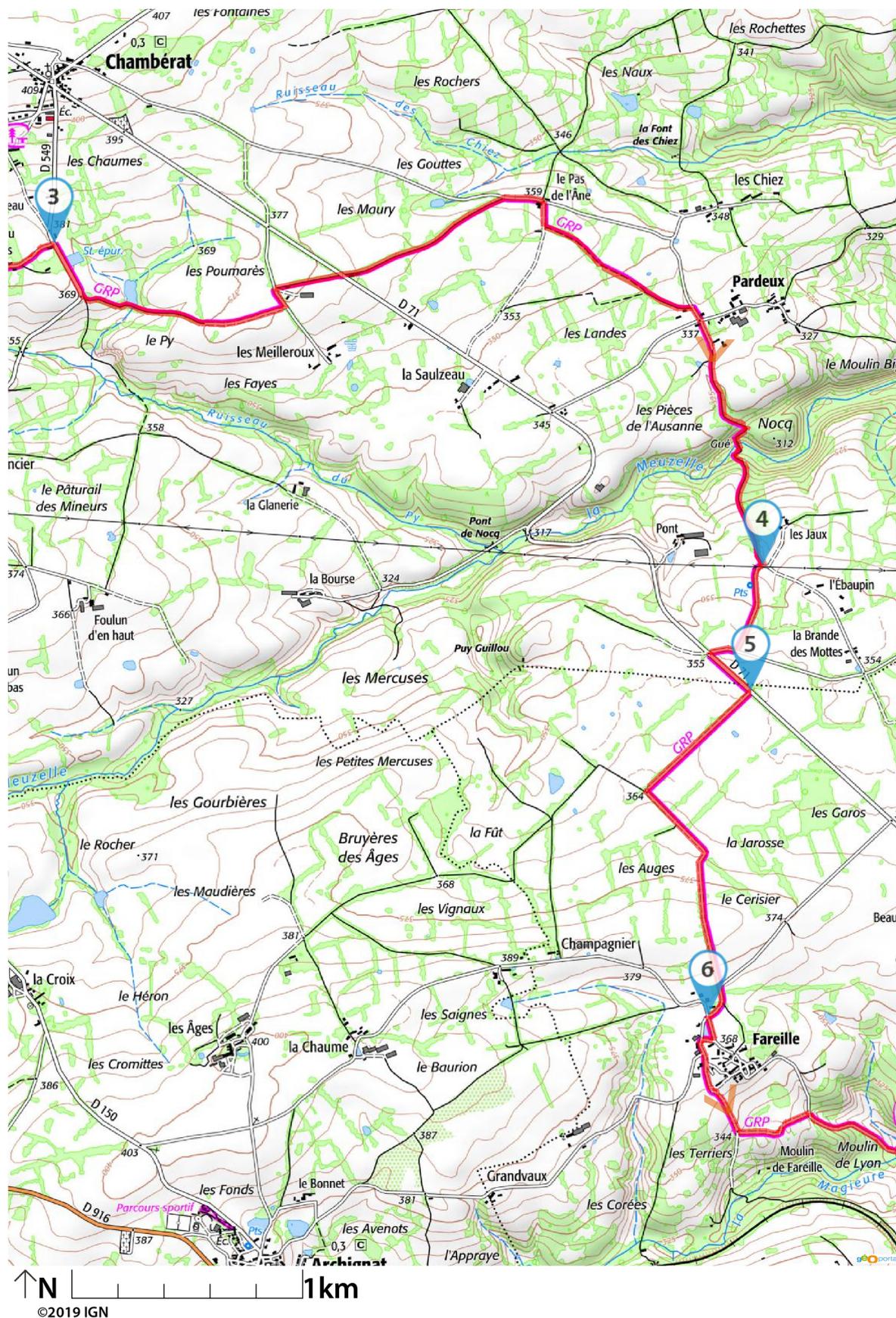
À proximité : la Brande des Mottes lieu d'une révolte paysanne.

Foire ancestrale et fromage.

Huriel : Église Notre-Dame, Donjon de la Toque, vignoble.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-mesples-huriel/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.